

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

RÉDACTEURS :

DR. J. I. DESROCHES. | DR. J. M. BEAUSOLEIL.

SOMMAIRE.

La vaccine	Dr J. I. Desroches.
Quinzaine Hygienique,	Dr J. M. Beausoleil.
Chronique de l'hygiène en Europe	A. Hamon.
Le Mascaret, (Feuilleton,) suite et fin	Camille Flammarion
La revaccination	
Le Guide des Mères.....	Dr Chs. Safray.
Bibliographie	A. Hamon.

Le Journal parait le 1er et le 15 de chaque mois.

Administration

ABONNEMENT :

\$1.50 PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Ce montant peut-être remis par lettre enregistrée au

Dr. J. I. DESROCHES,

No. 189, RUE AMHERST.

ANNONCES :

LES CONDITIONS D'ANNONCES SE REGLENT DE GRE A GRE.

Pour toute information s'adresser au

Dr. J. M. BEAUSOLEIL,

No. 66, RUE ST-DENIS.

Boîte 2027, Bureau de Poste, Montréal.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL.

COLLABORATEURS :

Dr. Norbert Fafard,
Dr. Ls. Laberge,
Dr. A. B. Larocque,
J. L. Archambault,
L. H. Archambeault,
Dr. H. E. Desrosiers,
Dr. A. Lamarche,
Dr. L. C. Piévo-t,
Dr. A. G. A. Ricard,
Dr. A. Laporte,

A. Hamon, de Paris.
Emile Vanier,
Dr. L. J. V. Cléroux,
C. A. Pfister,
Dr. A. A. Foucher,
L. Dagrón Richer,
Dr. T. A. Brisson,
Dr. L. A. Paré.
Léon Ledieu.

GOLDIE & McCULLOCH

“ GALT SAFE WORKS ”

ONT OBTENU POUR LEURS COFFRES FORTS

à l'épreuve du feu et des voleurs

LES PLUS HAUTES RECOMPENSES

partout où ils es ont exhibés

ET EN 1884 DEUX MEDAILLES D'OR.

J. ALEX. ROBERT,
Agent Local.

ALFRED BENN,
Agent Général.

Entrepot : 298 Rue St-Jacques, Montréal.

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL.

VIN DE SAINT - MICHEL

Hygiénique, Tonique, Reconstituant.

En usage depuis plusieurs siècles dans les Hôpitaux Européens.

Montréal, 20 Septembre 1884.

MESSIEURS MONGENAI, BOIVIN & CIE,

Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le **Vin St-Michel** à plus de quatre-vingt malades, tant enfants qu'adultes, affectés de débilité, dyspepsie. Le résultat a été, *dans chacun des cas*, satisfaisant. Ce Vin est substantiel, nutritif et tonique.

Votre etc.,

DR. J. M. BEAUSOLEIL, 66 Rue St-Denis.

Agents généraux pour la Puissance :

MONGENAI, BOIVIN & CIE,
No. 338, Rue St-Paul.

En vente chez LES PRINCIPAUX EPICIERIS.

Et chez tous les Pharmaciens.

BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE

ET
COMMUNES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL

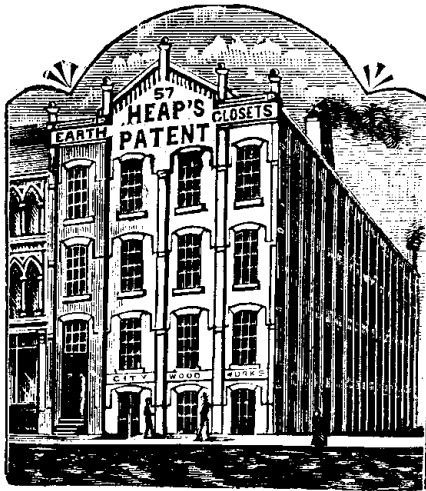
ET

SALLES D'ETALAGE

No. 57,

Rue Adelaide Ouest,

TORONTO.



HAMILTON, TO.

OTTAWA, PETERBORO,

AGENCES A

OWEN SOUND ET TORONTO

A

M A R I E T T E S

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR EASHS CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier.

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre sèche au Canada.

Plus d 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommande fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN McDOUGAL, C. E. DEVAUT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu. La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes: 1o Le système d'égouts sec. 2o, Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système, à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoutante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique.*

Il refusa aux closets à la cendre, le système tinnette tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W. Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'essai

LIQUEUR

CONCENTRÉE de Goudron de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, n'est jamais affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarrhes, clous, boutons et démangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur, que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions, rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Seuls agents pour le Canada et les tats-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1605 rue Notre Dame et 113 rue St Laurent.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTREAL, 15 OCTOBRE 1885.

No. 11.

A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES,

Les dépenses qu'entraîne la publication de notre journal, le prix modique de l'abonnement, nous obligent à demander à chacun de nos abonnés de nous payer au plus tôt possible ce qui nous est dû. Comme l'ouvrier, nous avons besoin de notre salaire, et c'est nous mettre dans une gêne considérable en ne payant pas d'avance l'abonnement à ce journal. On nous permettra de rappeler à nos lecteurs ce que le journal a fait faire de progrès à l'Hygiène. Qu'on tienne compte de notre bon vouloir, de notre part de travail à l'œuvre toute patriotique et chacun, nous en sommes convaincus, s'empressera de faire justice à notre demande au plus tôt. Nous comptons avec nos abonnements pour continuer notre œuvre.

On peut le faire par mandat de Poste à l'ordre du Dr J. I. Desroches, No. 189, rue Amherst.

Mr. Ls. Robitaille pharmacien à Joliette est notre agent pour le district de Joliette.

LA VACCINE.

Le vaccin proprement dit est un élément figuré (microbe) spécifique qui se développe accidentellement sur le cheval (lèvres, nasaux, talons) la vache (pis et trayons) et le mouton. Inoculé à l'homme, le vaccin produit une éruption limitée semblable à celle d'où elle provient, offrant une grande analogie avec celle de la variole.

Le microbe vaccinal ne diffère pas par des caractères appréciables du vaccin variolique. Cependant son organisation doit être différente, puisque ces deux vaccins engendrent des produits non entièrement les mêmes. On peut s'en faire une idée, en pensant qu'on peut distinguer la graine de pavot qui donnera naissance à une fleur rouge de celle d'où sortira une fleur blanche : le noyau de l'amande amère ne diffère pas, en apparence, de celui de l'amande douce. Nous présumons donc, avec raison, la différence qui doit exister dans l'organisation moléculaire des deux vaccins. Des recherches scientifiques jetons, nous n'en doutons pas, dans un avenir prochain, des clartés nouvelles sur nos moyens d'investigations.

L'immunité consécutive à l'inoculation du vaccin ne peut encore trouver d'explication satisfaisante. « Cependant, dit Pasteur, on ne peut se défendre de l'idée que le microbe ne trouve, dans le corps de l'animal où il va élire domicile un milieu de culture, et que, pour satisfaire aux actes de sa propre vie, il n'altère ou ne détruit, ce qui revient au même, certaines matières, soit qu'il les élabore à son profit, soit qu'il le brûle, par l'oxygène qu'il emprunte au sang. »

L'expérience, d'ailleurs, nous démontre cette immunité acquise par la vaccination pour un temps indéterminé.

Pour perpétuer l'irréceptivité du virus de la variole, il est bon d'introduire, à nouveau, tous les 7 à 10 ans, le vaccin qui nous rend encore impropres aux agressions de cette hideuse maladie. En agissant ainsi nous vivrons toujours réfractaires aux germes de la variole. C'est l'expérience qui nous le dit.

La vaccination peut être pratiquée à tous les âges de la vie. En temps d'épidémie de variole, l'enfant au moment de sa naissance, le vieillard octogénaire, pouvant devenir les victimes du fléau requièrent cette mesure de préservation. Mais en dehors de ces circonstances, nous rappelant que la petite vérole est peu commune chez l'enfant au-dessous de trois mois et voyant l'extrême sensibilité de son organisme, nous en différons la vaccination.

La manière de vacciner est le point capital de la question qui nous intéresse le plus. Nous vaccinons de bras à bras ou avec du vaccin de conserve. La vaccination de bras à bras requiert beaucoup de précautions afin de ne transmettre aucune maladie contaminable. Le choix du vaccinateur doit être un enfant âgé de plus de trois mois, possédant une constitution vigoureuse et donnant toute l'assurance possible du côté de la santé des parents. Le

choix des pustules exige la même investigation. En plus on écartera avec soin, comme vaccinifères impropres, les sujets atteints de maladies de peau, de diarrhée, ou toutes autres maladies.

Le vaccin animal est celui qui a notre préférence parce qu'il nous enlève toute crainte de contamination de maladies.

Nous ne parlerons pas de la manière de conserver le vaccin, nous référons le lecteur à la page 97 No. 9 du vol II de ce journal.

Ici la situation se complique. Des cicatrices varioliques multiples assurent-elles mieux et plus longtemps la résistance à la variole ?

M. Landrieux nous fournit une statistique pleine d'enseignement, se rapportant au nombre unie à la qualité des cicatrices varioliques :

« Sur 133 malades présentant trois ou moins de trois cicatrices superficielles, 31 sont morts, soit environ 22 p. c.

« Sur 98 malades présentant 3 ou moins de 3 cicatrices légitimes, on a compté 12 décès, soit environ 12 p. c.

Sur 71 malades présentant plus de 3 cicatrices légitimes, 3 seulement sont morts, soit environ 4 p. c.

Ces dernières statistiques trouvent ici une explication d'une grande valeur. L'intensité de la préservation serait en raison du degré d'influence du vaccin sur le sujet. Or, la multiplicité des inoculations vaccinales doit ajouter à l'immunité. Ainsi pour assurer une force suffisante capable de résister à la variole, nous croyons nécessaire la multiplicité des inoculations.

La qualité des cicatrices est aussi une condition « sine qua non » pour le résultat d'une vaccination ou d'une revaccination.

De ces prémisses découlent le précepte suivant : nombre uni à la qualité assurent le maximum possible d'immunité qu'on doit attendre du vaccin.

Il faut dire quelques mots de la croyance que le public prête encore au danger de vacciner et de revacciner en temps d'épidémie. C'est un préjugé populaire qui remonte au temps où l'on pratiquait la variolation (inoculation du vaccin varioleux). Dans notre ville de Montréal, il se trouve une certaine classe d'individus qui nourrissent encore ce préjugé. Il se trouve quelques médecins arriérés qui se font les apôtres de cette hérésie. C'est qu'on néglige de se dire que parmi la foule des individus qui se font vacciner et revacciner, il y en a qui se trouvent déjà en possession du germe qui produit la variole en se servant du vaccin. L'expérience le prouve tous les jours.

Ainsi les épidémies qui ont régné de par le monde ont toujours eu pour origine la transmission du germe épidémique d'un endroit infecté à un endroit sain.

Un autre fait qui frappe aujourd'hui tout médecin observateur, c'est que le plus large tribut que fléau régnant paie à la mort est départi parmi la nombreuse classe des non-vaccinés.

S'il arrive que des récents vaccinés sont atteints par la variole, c'est qu'au moment de l'inoculation du vaccin le germe varioleux avait déjà pris place dans l'organisme. Ainsi nous ne craignons nullement de répéter avec M. le Dr. Warlemont, le distingué Directeur de l'Institut Vaccinal de Belgique, « Qu'on nous montre dans les pays où les vaccinations se font par fournées nombreuses, un seul cas où elles aient fait naître la variole et nous reformerons nos vues. »

Nous le répétons encore, nous pouvons arrêter l'épidémie présente par la vaccination, la revaccination, l'isolement et la désinfection.

A l'œuvre donc.

Un confrère, M. le Dr. L. nous écrit et nous demande notre opinion au sujet « des personnes qui ont été vaccinées avec du vaccin qui a produit des abcès, des érysipèles, des phlegmons et autre chose pire. » Il exprime aussi l'opinion que « ces personnes ne sont pas protégées contre la picote et qu'elles doivent être revaccinées avec du vaccin pur. » Nous croyons dire ici, que le distingué Confrère, exprime la manière de voir de toute la profession médicale de Montréal. Ainsi, avec notre savant Collègue, nous conseillons à ces personnes de se faire revacciner si elles veulent jouir de l'immunité promise par une bonne vaccination.

DR. J. I. DESROCHES.

QUINZAINE HYGIENIQUE

Le vent est à l'hygiène dans la Province de Québec, Montréal excepté, parce qu'il a préféré recevoir les coups, que de les prévenir. Chacun son goût et chacun paie la façon de son choix. C'est la rétribution des lois de la nature tant vaut la semence, tant la récolte. L'épidémie a jeté des racines profondes parmi nous. Au début elles étaient très faciles à extraire, aujourd'hui, elles sont tellement nombreuses et tenaces, qu'on est presque tenté de fermer les yeux et d'abandonner la lutte. Savez-vous quelle est la situation hygiénique de Montréal ? Elle est figurée par 3000 cas de variole, ce qui, sans exagération, représente une moyenne de 20,000 personnes en contact immédiat avec l'épidémie et

une diffusion progressive dans toute la ville. Elle est peu onvriable comme on le voit.

* * *

La critique est facile, l'art seul est difficile ! On le voit à la manière d'agir de ceux qui ont en mains nos destinées hygiéniques. Pendant bien longtemps ils ont eu le pouvoir d'assainir la ville, mais les deniers publics ne prenaient pas la voie de la partie-est. Maintenant que par une négligence coupable, ils ont semé la cause des épidémies qui nous déciment, ils nous traitent de *malpropres, d'ignorants, d'amateurs de variole etc, etc.*

Messieurs, pardon du peu, souvenez vous seulement que cette partie de la ville a été le dépotoire de tous les déchets et immondices de la partie-ouest, que la plupart de nos canaux d'égouts sont dans un état déplorable, que votre taxe des water-closets a empêché un grand nombre de petits propriétaires de pourvoir leurs maisons de cette amélioration hygiénique, que, s'il y a des fabriques nuisibles à la santé, c'est au milieu de nous que vous les avez établies. Vous nous avez jusqu'ici impunément empestés, empoisonnés. L'heure de la rétribution est arrivé, recueillez sans effroi ce que vous nous avez semé de gaieté de cœur. Voilà votre œuvre malsaine, jouissez-en à loisir.

En attendant le Conseil de Ville va prendre les moyens de réparer vos fautes en annexant les municipalités voisines et les mettant avec Montréal sous le contrôle d'un seul bureau de Santé. Il y aura ainsi unité d'action et unité de plan. Avant longtemps Montréal aura cessé d'être le foyer épidémique que vous avez créé et vous cesserez de croire que nous sommes des amateurs de maladies contagieuses.

Bout de conversation, saisi au coin des rues Mignonne et St-André :

— Que pensez vous de l'état sanitaire de la rue St-André ?

Cette rue est une des plus malsaines de Montréal. Il y a eu vingt-deux décès par la variole en septembre dernier et il ne se passe pas une semaine sans qu'on rencontre quelque cas de diphtérie ou de fièvre typhoïde, etc.

A quoi attribuez-vous ces maladies ?

Au mauvais état du canal d'égouts dont la construction remonte à la nuit des annales du comité des chemins. Il est supposé avoir deux pieds de diamètre et se déverser dans le tunnel de la rue Ontario.

Comment remédier à cela ?

C'est simple comme bonjour : désertez ces logements et vous verrez avant trois mois, un nouvel égout construit à la demande des propriétaires.

* * *

Le comité de santé se plaint que des médecins envoient leurs cas douteux au Bureau de Santé de l'Hôtel de Ville. En rapportant ce fait, le *Star* d'hier ajoute d'une manière autorisée : "l'échevin Gray est déterminé à poursuivre, à l'avenir tout médecin coupable de cette pratique."

Voilà, en effet, une pratique répréhensible ; les médecins feraient mieux dans l'intérêt du public et celui de leurs clients de ne pas diriger leurs cas douteux sur le Bureau de Santé, car il doit exister pour eux, à Montréal, un hôpital spécial.

* * *

Bonnes notes pour le Comité de Santé : création prompte d'un hôpital convenable pourvu d'un service digne de confiance.

Unstallation à l'hôpital Mont-Royal, des cabinets à la terre sèche et à la cendre de Heap de Toronto.

Service de secours aux familles affligées par le fléau variolique.

Voilà l'effet heureux de l'infusion d'un sang nouveau (sens commun) dans le Comité de Santé.

* * *

Le manque d'espace nous prive du plaisir de publier une étude remarquable de M. le Dr. Palardy de St Hugues sur l'établissement d'un « Institut national de vaccin. »

Nous approuvons entièrement l'idée de notre correspondant, qui apprendra avec satisfaction, qu'au printemps, la Société d'Hygiène de la Province de Québec a passé une résolution demandant au gouvernement fédéral de créer tel institut pour toute la Puissance. L'épidémie actuelle de variole nous a fait demander pour la Province une création immédiate. Ce fut inutile *of course* !

* * *

En temps de danger, on demande des préservatifs, nous en connaissons un très efficace; c'est la « Liqueur concentrée de Goudron de Norvège » dans l'eau que l'on boit au jour le jour. Elle a pour propriété spéciale d'être désinfectante à l'intérieur, dépurative du sang. Elle facilite et fortifie la respiration, rend normale les sécrétions des reins et de la peau.

* * *

Nous avons oublié d'offrir spécialement à la profession médicale cet excellent

vin dit de *St Raphaël*. Elle en recommandera l'usage aux personnes faibles, anémiques, aux convalescents. Ce n'est pas là une préparation fabriquée pour leurrer un public toujours trop disposé à avaler une réclame ébourifante. Les médecins peuvent s'en procurer l'analyse quantitative ou qualitative de MM. Furniss Laviolette et Cie, 81 rue St Jacques. Nous publierons de fois à autres, les recommandations des plus hautes autorités médicales de France pour démontrer à tous que ceci n'est pas du *Humburg* à tant la ligne.

* * *

A quelque chose malheur est bon ! — L'épidémie actuelle a été l'occasion, triste il est vrai, de la création d'un Bureau Provincial de Santé qui a déjà établi plus de 300 bureaux locaux. Sa tâche n'est pas terminée, mais elle marche à bonne fin et il en résultera un bien immense pour notre population.

* * *

Si jamais le Bureau Provincial se dissout, il ne manquera pas de laisser un mémorial au gouvernement, sur les grandes réformes qui resteront à accomplir. Mentionnons entr'autres les suivantes : l'application de la loi sur les falsifications des aliments, des drogues, etc., la création d'un Institut vaccinal, l'analyse des eaux potables de chaque municipalité, l'étude des causes des endémies qui se vivent dans chaque localité enfin et par dessus tout, la nécessité de l'enseignement de l'Hygiène dans les écoles.

DR. BEAUSOLEIL.

CHRONIQUE DE L'HYGIÈNE
EN EUROPE.

L'EAU A VIENNE

(Suite)

L'eau est extraite des quatre puits au moyen de doubles pompes élévatoires dont le piston a 55 centimètres de diamètre ; elle est élevée à une hauteur de 4m,26 et envoyée dans l'aqueduc François-Joseph. Les tuyaux d'aspiration de ces quatre pompes ont ensemble une longueur de 413 mètres et sont en fonte. Les machines motrices sont des machines Woolf à condensation d'une force totale de cent chevaux.

Il a actuellement à Vienne 150 litres par habitant ; cette quantité étant pour tous les usages : boisson, cuisine, arrosage des rues, boulevards, jardins, etc, industrie, lavage, etc. L'eau des sources Kaiserbrunn, Stickenstein, Altaquelle est d'une grande pureté, l'eau du Pottschach est de qualité un peu inférieure, quoique encore très bonne. Le mélange qui résulte de ces eaux dans l'aqueduc et dans les réservoirs est très bon.

Vienne a donc une alimentation d'eau excellente au point de vue de la qualité, mais elle laisse à désirer au point de vue de la quantité. Aussi d'après ce que nous a écrit M. François Berger, Directeur des travaux de cette ville (Stadtbau Direktor) étudie-t-on actuellement les moyens d'augmenter le volume quotidien disponible soit à l'aide de pompes pour élever l'eau du Danube, soit en dirigeant de nouvelles sources ; si l'on prenait l'eau du Danube, on la réserverait pour les usages industriels, l'arrosage, le lavage, etc.

Il y a à Vienne environ 748 bouches d'eau pour l'arrosage à la lance des jardins, des rues, des boulevards et 566 pour l'arrosage au moyen de tonneaux. Ces derniers servent aussi pour l'incendie.

Vienne compte environ 13,000 maisons dont près de 11000 possèdent une distribution d'eau, sur ce nombre plus de 9,500 ont un compteur.

Depuis 1880, il existe une ordonnance ou instruction obligatoire concernant la distribution de l'eau dans les immeubles. D'après cette instruction, le diamètre des branchements et colonnes montantes doit être déterminé par le *bureau technique* suivant la quantité d'eau demandée par le consommateur ; les tuyaux employés devront être soit de plomb doublés d'étain, soit de plomb sulfurés.

Ils doivent avoir les dimensions et poids suivants par mètre courant.

Diamètre—13mm,	poids—2 k 80
“ 20 “	4 “ 55
“ 26 “	7 “ 25
“ 33 “	10 “ 30
“ 40 “	12 “ 70

Pour les grandes quantités d'eau le diamètre minimum des tuyaux doit être de 55 millimètres ; et ces tuyaux doivent être en fer. On n'emploie plus de tuyaux en plomb ordinaire

La distribution d'eau de Vienne a heureusement influé sur la mortalité des habitants ; depuis 1873, date de l'introduction de l'eau de source, jusqu'en 1883, la mortalité par fièvre typhoïde a diminué constamment et progressivement ; il en a été de même pour les maladies de l'estomac et de l'intestin.

Nous devons tous les renseignements qui précèdent à l'obligeance de M. F. Berger, recteur des travaux de Vienne, qui a bien voulu nous envoyer les brochures suivantes :

COMPOSITION CHIMIQUE DES EAUX DE VIENNE

L'EAU CONTIENT PAR 100.000 PARTIES.

	De la source du Kaiserbrunnen.	De la source de Sticzenstein	De l'ouvrage de Pottschach.	Réservoir du Rosenhugel	
				après l'arrivée de 32000 m c du kaiserbrunnen et 130000 m c du sticzenstein.	après l'arrivée de 12600 m c du kaiserbrunnen et 14600 m c du Pottschach.
<i>Substances isolées.—</i>					
Chlore	0,09	0,20	0,22	0,132	0,356
Acide sulfurique	0,60	1,87	1,51	1,251	2,110
Acide silicique.....	0,18	0,25	0,15	0,208	0,218
Potasse	0,06	...	0,18	0,047	0,094
Soude	0,21	0,43	0,32	0,386	4,466
Chaux	6,09	10,49	8,62	7,390	8,327
Magnésie.....	0,88	1,72	2,03	1,391	1,639
Oxyde de fer.....	traces	traces	...	0,001	0,001
Substances organiques	0,42	0,60	0,22	0,125	0,177
Acide carbonique	13,89	19,30	18,33	15,517	15'766
“ “ combiné.....	11,01	18,54	14,20	14,127	14,746
“ “ libre.....	2,88	0,76	4,13	1,390	1,020
Résidu par dessiccation.....	13,87	26,02	22,63	17,590	20,648
Résidu par calcination.....	13,45	25'42	22,41	17,465	20,571
<i>Eléments combinés.—</i>					
Chlorure de potassium.....	0,280	0,073	0,149
“ “ sodium	0,15	0,33	0,149	0'181	0,468
Sulfate de Soude.....	0,17	0,54	0,600	0,694	0,497
“ “ potasse.....	0,11	0,11
“ “ chaux.....	0,76	2'67	1,991	1,473	3,116
Carbonate de chaux	10,31	16,77	14,902	12,115	12,678
“ “ magnésie.....	1,85	3,61	4,236	2,921	3,444
“ “ d'oxyde de fer....	traces	traces	...	0,002	0,002
Acide silicique.....	0,18	0,25	0,150	0,208	0,218
Substances organiques.....	0,42	0,60	0,220	0,125	0,177
TOTAL	13,95	24,77	22,528	17,792	20,149
Dégrés hydrotimétriques.....	13012	23009	20040	16081	18,79

Statistischer Ausweis über die Wasserversorgung der Stadt Wien Nach dem Stande von 31 December 1883.—Erläuternde Bemerkungen Zum Kataloge der Ausstellungsgegenstände der K. K. Reichshaupt und Residenzstadt Wien in der Ausstellung für Hygiene und Rettungswesen in Berlin 1883. Kunstmachung Cetreffend die abgabe von Wasser aus der Kaiser Franz Josefs.—Hockquellen— Wasserleitung, — dans lesquelles nous avons puisé.

(à suivre)

A. HAMON.

LE MASCARET.

(Suite et fin)

Le mascaret a tant bouleversé le lit du fleuve, les courants changent si souvent en cette région, que nul ne peut s'y fier. Cette grève enchanteresse, parfumée tour à tour par les brises du rivages et de la mer, s'est mille fois couverte d'épaves et de cadavres. Les naufrages y sont plus nombreux que sur les rives de la mer voisine. Que de souvenirs endormis dans le cimetière de Villequiers !

* * *

Mais le fleuve passe avec une vitesse terrifiante ! En un instant le fleuve a fait place à la mer. Le contemplateur reste stupéfait de la transformation soudaine qui vient de s'accomplir sous ses yeux et

du tumulte des eaux profondes, il se souvient de l'impression si juste du berger de Virgile.

Stabat, et ingente motu stupefactus aquarum !

Ce grandiose phénomène est produit par la marée qui arrive du large dans l'embouchure de la Seine, dont le fond va en s'élevant graduellement et dont les rives vont en se resserrant. En vertu d'une mécanique bien connue, les ondes se propagent d'autant plus vite que l'eau est plus profonde. Les premières vagues de marée arrivant dans une eau moins profonde, sont ralenties ; celles qui viennent derrière elles les poussent, les dominent, les dépassent, et ainsi desuite. La Seine immense coulait tranquillement ; mais insensiblement l'Océan, la refoule, opposant son courant au sien. Elle lutte, résiste, paraît s'étonner, combat, fait des concessions, glisse le long des rivages et des plages, cherche à s'échapper ; mais, sourd, l'Océan se fait mur et avance. Confiante en sa destinée, elle hésite longtemps encore et change son cours. Elle semble s'interroger.

« Ne sommes-nous pas dominés parfois par des lois supérieures ?... Pourtant les fleuves ne remontent pas vers leur source. Sa destinée, sa fin, n'est-elle pas de descendre toujours de marier ses ondes aux flots de l'océan, de se fondre et de mourir en lui ? Pourquoi donc la repousse-t-il aujourd'hui ? Non, ce n'est pas possible, ce n'est qu'un orage. » Mais à l'embouchure la mer s'est fermée ; un mur dense, lourd, impénétrable s'est mis à marcher, poussé par la marée. Il marche, il s'élève, et toutes les eaux du fleuve réunies n'arriveront pas à passer par dessus. A mesure qu'il avance en remontant, il acquiert plus de force et plus d'énergie. La

marée augmente encore. Le flot s'épaissit se soulève, s'irrite des dernières résistances de la Seine qui descend toujours.

Alors il se semble qu'emporté par une implacable fureur, l'Océan saisisse la rivière toute entière, la repousse avec violence, et la force, sans trêve ni merci, à reculer vers sa source à la vitesse de 25 kilomètres à l'heure et sur une longueur de 50 kil. Deux heures plus tard, elle revient, fidèle, calme, oublieuse du passé, s'abandonner à l'abîme immense. Mais à chaque marée, deux fois par jour, le même phénomène se reproduit. Aux jours de faible marée, il se présente tel que nous venons de le décrire. Lorsqu'il est contrarié par le vent, il est plus formidable encore.

La Seine devenue mer était houleuse et agitée, lorsque les douze coups de l'heure de minuit s'envolèrent du clocher de la vieille église. Nous avons suivi le rivage au loin, en causant de cette mystérieuse attraction lunaire qui agit ainsi sur notre monde, de l'harmonie générale des mouvements célestes qui régit la grande œuvre de l'univers. Qui sait, pensions-nous, si, en dehors des bruits d'icibas, la gravitation rapide de toutes les sphères dans l'espace ne produit pas une sorte de mélodie simple et grandiose aux modulations variées ! Ce tumultueux bouleversement du fleuve dont nous venions d'être témoins, est lui-même un produit de l'harmonie, une complication d'ondes, et sa cause originaire n'est autre que l'attraction elle-même, car c'est elle qui fait descendre l'eau des fleuves, comme c'est elle qui fait monter les marées. Singulière antinomie !... Et nous nous demandâmes si, dans l'humanité comme dans la nature, dans le cours de la vie comme dans l'océan des âges, tous les actes n'auraient pas pour origine, en dernier analyse, une loi suprême :

L'ATTRACTION C. FLAMMARION.

LA REVACCINATION

Les résultats de l'enquête de la commission, nommée par le gouvernement allemand et composée de dix-huit médecins distingués choisis dans les différentes parties du pays, pour faire connaître leurs vues sur la question de la revaccination, sont si évidents qu'il est impossible de ne pas conclure dans le même sens.

Cette commission, dans laquelle nous avons vu figurer les Drs Koch, Boeing, Weber et Betz, a été tenue dans le mois de novembre de l'année dernière.

Le rapport vient d'être publié et en faveur de la revaccination. En voici un court résumé :

En 1874, l'Allemagne adopta une loi rendant la revaccination compulsoire ; on choisit la douzième année comme étant l'âge le plus convenable pour la revaccination, et la commission devait comparer les statistiques de l'Allemagne avec celles des autres pays où la revaccination n'est pas compulsoire. Le résultat de cette comparaison fut frappant et apporta un argument d'une grande force en faveur de l'extension des règlements allemands aux autres nations. Jusqu'en 1870 le nombre de décès causés par la variole en Prusse resta stationnaire, mais tous dix ou douze ans l'épidémie variolique éclatait et durait, règle générale, deux longues années, de sorte que la mortalité augmentait considérablement. Dans les années ordinaires la moyenne des mortalités était d'environ quinze à vingt pour chaque cent mille habitants et plus ; dans les années épidémiques, la moyenne s'élevait à quarante et même à soixante.

En 1871-72, à la suite de la guerre franco-prussienne, une épidémie des plus violentes ravagea le pays et le nombre des décès dépassa 243 et 262 par chaque cent mille âmes ; les deux années suivantes, la moyenne descendit à 35.6 et 9.5.

En 1873, la loi rendant la revaccination compulsive fut mise en vigueur. Les résultats devinrent aussitôt manifestes. La moyenne de la mortalité fut au-dessous de toutes celles qu'on avait enregistrées depuis le commencement du siècle, et se maintint toujours presque au même chiffre. Une seule fois dans les 57 années qui ont précédé 1873, la moyenne descendit au-dessous de 10 pour cent pour chaque cent mille de la population ; en 1875, elle n'était que de 3.6, et en 1878 elle est tombée à 0.7.

En 1882, qui est la dernière année où nous ayons des statistiques, à ce sujet, la moyenne était de 3.6, et elle est restée stationnaire pendant les deux années suivantes.

Pour prouver que cette diminution est due à la revaccination, la commission établit une comparaison avec la mortalité en Autriche qui jusqu'en 1871, fut aussi nombreuse que celle de la Prusse, si non encore plus élevés. Dans ce pays, après la disparition de l'épidémie de 1871-72, alors que la mortalité atteignait 190,323 et 178 pour chaque cent mille habitants, la moyenne changea peu ; elle varia de 87,7 en 1875 à 82,6 en 1881. Dans l'armée, les ravages furent encore plus considérables,

Depuis que la revaccination est devenue compulsive — en 1874 — pas un seul décès n'a été signalé dans l'armée allemande, tandis que la moyenne de la mortalité dans l'armée de l'Autriche et celle de la France ou la revaccination n'est pas en force, a été de 10 à 25 pour chaque cent

mille soldats en Autriche, et de 17 à 29 en France.

La commission a aussi fait la comparaison des ravages exercés par cette épidémie dans les grandes villes de l'Europe et dans tous les cas, le résultat a été en faveur de l'Allemagne.

Ces faits suffisent pour nous démontrer que la revaccination est un préservatif contre la picote et que les bureaux de santé ont raison de mettre en vigueur les règlements adoptés par le gouvernement allemand et qui sont destinés à rendre des services signalés à l'humanité.

LE GUIDE DES MÈRES.

LE SEVRAGE.

Si le sevrage constitue une époque critique dans la vie de l'enfant, c'est par la faute des mères et des nourrices : la nature ne l'a pas voulue ainsi. Mais quelle différence entre ce qu'elle demande, et ce que l'on fait. La nature prépare tout pour que l'enfant soit sevré à deux ans, alors qu'il possède vingt dents pour mâcher sa nouvelle nourriture. A cette époque aussi l'estomac, les intestins, et les organes qui y versent les fluides, sont prêts à remplir leurs fonctions.

Par conséquent, dans les conditions ordinaires, le sevrage doit avoir lieu lorsque l'enfant atteint sa deuxième année.

Ce n'est pas à dire que jusqu'à cet âge il n'aura pris que du lait, au sein de sa mère ou au biberon ; s'il en était ainsi le sevrage même à deux ans serait dangereux. Mais on l'aura préparé par degrés

au changement du régime, de sorte que la privation de son repas favori ne lui sera sensible que pendant deux ou trois jours.

Voici la méthode la plus simple et la plus sûre d'arriver à un sevrage facile, sans trouble dans sa santé.

Dès le cinquième mois vous lui donnez une fois par jour le biberon, et une fois par jour la bouillie de froment ou une panade légèrement salée, sans rien changer d'ailleurs aux heures des repas, qui sont espacés de quatre heures. Cette précaution est utile surtout aux mères qui ont peu de lait ; les autres peuvent attendre encore quatre ou cinq mois avant le sevrage, vous ne donnerez le sein ou le biberon que deux fois par jour : pendant le dernier mois, une fois seulement, et vous commencerez à faire boire un peu de lait dans une tasse. N'oubliez pas sur tout de choisir pour tout changement de régime les périodes de repos de la dentition.

Le sevrage ne consistera donc que dans la suppression du repas au sein ou au biberon, remplacé par les aliments ordinaires de l'enfant, bouillie et panade.

Alors seulement vous commencerez à préparer chaque jour une panade avec du bouillon dégraissé, et vous lui donnerez graduellement un peu de pain, et un peu de viande très tendre mais bien cuite, sans supprimer le lait qui doit encore entrer pour une bonne part de son alimentation. Les œufs mollets lui conviennent très bien ; c'est en quelque sorte du lait concentré.

Bannissez du régime de Bébé la charcuterie, les crudités, le gibier, le café, les épices ; étendez de beaucoup d'eau le vin, la bière, le cidre, et mieux ne lui donnez aucune boisson contenant de l'alcool.

Pour vous, mère, le sevrage ainsi préparé de longue main, ne troublera nullement votre santé. Prenez à quelques jours d'intervalle deux ou trois purgatifs

d'huile de ricin ou sulfate de magnésie, couvrez vos seins d'ouate, videz-les de temps en temps au moyen d'une pompe, s'il y a lieu, ne vous couvrez pas trop, et buvez, si vous voulez, de la tisane de persil ou de canne de Provence.

CONCLUSIONS.

Mère qui avez lu ces pages, vous voyez que votre tâche est plus simple, mais vos devoirs plus stricts qu'on ne le croit généralement.

Sachez surtout résister aux entraînements de votre cœur qui vous poussera souvent à enfreindre ces préceptes.

L'éducation physique de votre enfant commence le premier jour ; son éducation intellectuelle quelques semaines plus tard ; son avenir dépend des deux : ce sera votre ouvrage.

Que votre amour soit donc intelligent, réfléchi : il ne perdra rien en force et gagnera en puissance.

Aimez Bébé pour vous-même, pour le bonheur des sourires et des caresses. Aimez-le pour le pays qui a besoin de citoyens robustes et de femmes fécondes, et qui comptera sur tous ses enfants aux jours de revendication ou de défense.

Soyez mère selon les lois de la nature, les lois de Dieu, sans arrière-pensée, sans faiblesses.

Instruisez-vous de vos devoirs nouveaux vous trouverez dans leur accomplissement la satisfaction d'une bonne conscience, le légitime orgueil d'une mère heureuse, vous assurerez à votre vieillesse les soins dont vous entourez le berceau ; vous aurez enfin bien mérité de la Patrie.

DR. CHS. SAFFRAY.

BIBLIOGRAPHIE.

La preventiva, gazzetta di medicina, popolare rei sanitari e par Famiglie, fondée et dirigée par le Dr. DOMENICO FRANCO, professeur à l'université, médecin des hôpitaux, etc. — Revue mensuelle de 32 pages in-80. — 6 livres par an — Naples 4 via Latilla.

L'idrologia et climatologia medica, gazzetta delle stazioni Idrologiche e climatiche, dirigée par le professeur L. CHIMINELLI et le Dr. G. FARALLI. — revue mensuelle de 28 pages in-8 — 7 livres par par an — Firenze via Cavour 8.

Cronaca del cholera indiano nel 1884 — par le professeur GAETANO STRAMBIO — volume in-8 - Milano 1885 — Rechiedei Editeur.

Pareri e comenti sulla fognatura di Napoli — per GIULIO C. A. MELISURGO — brochure in-4 — Napoli 1885 — Margheri, Editeur via Roma 140.

Cette brochure sur les égouts de Naples résume la question jusqu'au 15 Juin dernier. Le savant auteur examine en détail le problème des égouts de Naples, il cite les différents projets qui avaient été proposés, et rapporte la décision de la commission nommée pour l'examen de ces projets et rapporte la décision de la commission nommée pour l'examen de ces projets, décision que nous avons rapportée dans notre chronique du numéro du 1er Juin.

L'ingénieur Melisurgo relate les opinions favorables, des savants hygiénistes De Pietra Santa, Tacchiotti, etc.

Cette brochure de 90 pages résume donc exactement l'importante question de la

canalisation des eaux d'égouts de Naples et de l'évacuation des vidanges de cette ville.

D'après les renseignements que notre savant collègue de la Société française d'Hygiène, Melisurgo, nous a donné par lettre, le Conseil Supérieur des travaux publics d'Italie qui devait donner son opinion sur les égouts de Naples (fognatura) serait d'avis : d'accepter le système de circulation *seulement* pour la partie haute de la ville. Cette opinion est conforme aux décisions de la Commission municipale dont le rapporteur était M. Melisurgo (voir le numéro du 1er Juin). Pour la partie basse de la ville, le Conseil supérieur des travaux publics proposerait afin d'éviter des pompes élévatoires, le système des fosses d'aisances; cela contrairement à l'avis du Conseil de Santé de la faculté de Naples et enfin de tous les hygiénistes.

« C'est tellement monstrueux, nous écrit notre éminent ami Melisurgo que je doute encore que cela soit vrai; j'espère au moins que le ministre ne tiendra pas compte d'un pareil avis. » Une semblable opinion, si elle se répandait, jetterait une grande confusion dans les questions d'Hygiène. Les ingénieurs non sanitaires qui ont mission de donner *modalité* aux principes sanitaires émis par les médecins et les hygiénistes se substituent à ces derniers et émettent une opinion digne du moyen âge, qui ruinera Naples, si on l'exécute. Car une ville à fosses d'aisances est une ville insalubre.

Souhaitons que les hygiénistes triomphent et que Naples soit pourvue d'une bonne canalisation d'égouts.

A. HAMON.

PARENT FRERES,

AGENTS D'IMMEUBLES ET COMMISSAIRES PRISEURS

SE CHARGENT DE

La Vente de Propriétés et Meubles a domicile

OU DANS LEURS

SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

MONTREAL.

VIN ST RAPHAEL

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et la convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

AGENTS GENERAUX

Pour la Puissance

Furniss, Laviolette & Cie.

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL.

AUX GOURMETS I I I

Connaissez-vous L. MEUNIER, le jeune et entreprenant restaurateur de la Rue Notre-Dame ?

Si, non, faites comme moi, allez et dégustez les mets si bien apprêtés et les liqueurs fines qu'il sert avec une profusion vraiment princière.

Si, oui, vous faites comme les gens de gout vous allez dîner au

RICHELIEU RESTAURANT,

1564, Rue Notre-Dame, Montréal,

L. MEUNIER, Propriétaire,

EXTRAIT DE BŒUF DU PROFESSEUR LISTON.

Tonique reconstituant par excellence.

Cet extrait est la MEILLEURE préparation du continent américain.

Il est CLAIR, LIMPIDE et ne produit AUCUN DEPOT.

D'une digestion facile, il n'occasionne pas cette chaleur fatigante causée par les préparations du même genre.

Spécialement recommandable aux malades, aux convalescents et à toutes les personnes qui par devoir ou par plaisir sont dans le cas de veiller tard,

AGENTS POUR LA PUISSANCE,

DUFRESNE & MONGENAI,

EPICIERS,

1621, RUE NOTRE-DAME, Montreal.

(MAISON FONDÉE EN 1859.)

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN.

NO. 144, GRANDE RUE SAINT-LAURENT,

MONTREAL.

Les Hôpitaux, Couvents, Dispensaires et Médecins sont fournis de Drogues et médicaments de première qualité.

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
J. Z. RESTHER,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Pro-
vincial, ancien Elève de l'Ecole
Polytechnique, Directeur de Bu-
reau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER,

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ECOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITE LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-
masie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

SOUVENIR !

*Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meil-
leurs souvenirs de famille que la PHOTO-
GRAPHIE de ceux qui nous chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous
mettons sous les yeux de nos parents et de nos
amis. Nous leur présentons aujourd'hui un
artiste de talent,*

Monsieur Henri Larin,

No. 18, Rue St-Laurent, Montreal.